Inspection du Second Degré Inspection d'académie - Inspection Pédagogique Régionale



Lyon, le 6 septembre 2024

Jean-Yves Deler Tél : 04 72 80 60 09 Mél : jean-yves.deler@ac-lyon.fr

92, rue de Marseille BP 7227 69354 Lyon Cedex 07

Madame, Monsieur, cher(e) collègue

Au terme de congés qui, je l'espère vous auront été agréables, je souhaite la bienvenue aux collègues arrivant dans notre académie et, à tous, une agréable rentrée dans vos établissements. J'adresse enfin tous mes voeux de réussite aux professeurs contractuels et certifiés engagés dans la préparation des concours internes.

Baccalauréat 2025

Je tiens tout d'abord à remercier l'ensemble des professeurs évaluateurs des épreuves du baccalauréat 2024 (i.e. : l'immense majorité d'entre vous). Les correcteurs des épreuves écrites se sont approprié la grille de notation élaborée par l'Inspection Générale, réduisant de la sorte les écarts de moyennes entre académies à des variations infinitésimales. Vous trouverez cette grille en pièce jointe. Merci par ailleurs aux professeurs suppléants qui ont assuré *in extremis* le remplacement des rares collègues empêchés au dernier moment. Les évaluateurs du grand oral, enfin, ont, à de rares exceptions près, auditionné leurs candidats avec professionnalisme lors d'une épreuve au format modifié.

Programme 2025 : ainsi que mon courrier du 28 aout le précisait, les chapitres à traiter pour la session 2025 sont au nombre de neuf. Selon les informations qui m'ont été communiquées, la confirmation de la réduction du programme se ferait via une note de service qui distinguerait au sein d'un programme officiel inchangé (12 questionnements), un programme évaluable pour le baccalauréat 2025 portant exclusivement sur les 9 questionnements que vous connaissez. De manière plus pérenne, serait engagée en même temps la publication d'un arrêté pour modifier définitivement le périmètre du programme pour la rentrée 2025. Je vous communiquerai copie de cette note dès que sa publication sera portée à ma connaissance.

Pour mémoire : les chapitres consacrés à l'école, aux crises financières et à la justice sociale ne sont plus évaluables.

Concours SES Campus de l'innovation. Classe de Première

Depuis 2023, le Collège de France propose aux élèves de Première de travailler en groupe autour d'un projet leur permettant de mobiliser concrètement les connaissances acquises en cours de SES ou via les ressources pédagogiques du Campus. Les candidats doivent choisir l'un des objectif d'apprentissage du programme puis l'illustrer par des exemples issus de leur environnement immédiat (leurs lycées, quartiers, communes, centres d'intérêt, actualités...). Le format de la production reste libre. Les prix seront remis au Collège de France par le Professeur Philippe Aghion et l'Inspecteur Général Marc Montoussé.

Les inscriptions à la session 2025 seront ouvertes du 15 septembre au 15 octobre :

https://campus-innovation-lycees.fr/concours-ses/

Inspection du Second Degré Inspection d'académie - Inspection Pédagogique Régionale



Prix lycéen Lire l'Economie

Le Prix lycéen "Lire l'Économie" est attribué à un ouvrage d'économie, paru l'année civile en cours, qui favorise l'analyse et la réflexion économiques. Les ouvrages qui concourent pour le Prix vulgarisent l'économie et servent de ressources pour les élèves. Toutes les classes de lycée peuvent participer au vote. La participation au Prix est une belle manière de familiariser vos élèves à la lecture d'ouvrages scientifiques et, par là même, à leurs futurs parcours universitaires. Vous pouvez inscrire votre classe jusqu'au 20 octobre, à partir du site dédié

https://ppe.orion.education.fr/services men/itw/answer/s/EpWjEXDQn3/k/mpOb8hW

Formation continue

Les règles établies en début d'année dernière en matière de formation continue demeurent inchangées : toute session de formation doit se dérouler hors temps de face à face avec les élèves, chaque absence de professeur devant être compensée. Ce nouveau principe a fortement impacté le volume des formations proposées l'année dernière. La réduction importante du budget de formation académique 2024-2025 limitera par ailleurs nos actions de formation à la portion congrue cette année encore. J'espère toutefois vous proposer quelques demi-journées de formation à compter du second semestre, sur le modèle de conférences universitaires dictées les mercredis après midi

Journée d'immersion des élèves de Terminale à l'Université de Clermont Auvergne, semaine du 2 au 6 décembre.

Notre désormais traditionnelle journée d'immersion des lycéens dans l'enseignement supérieur se tiendra début décembre. La matinée sera consacrée à trois conférences magistrales de Sciences économiques/Management/ Droit, l'après-midi à des ateliers de présentation des filières gestion, droit et sciences économiques proposées par nos partenaires universitaires. La date précise de cet événement vous sera communiquée prochainement.

Les inscriptions seront ouvertes à compter du 23 septembre. Merci de m'adresser un courriel précisant le nombre d'élèves qui participeront à l'événement.

JECO

Les Journées de l'Economie se tiendront les 5, 6 et 7 novembre prochains. Le programme provisoire est disponible à partir du lien suivant :

https://www.journeeseconomie.org/sites/default/files/jeco_mutualise/ProgrammeProvisoire.pdf

La DGESCO proposera deux ateliers spécifiquement consacrés aux enseignants, mercredi 6 dans l'après midi. Le premier traitera de la responsabilité sociale des entreprises, le second évoquera la ré-industrialisation de la France :

https://www.journeeseconomie.org/sites/default/files/jeco_mutualise/Fiche_inscription_ateliers_pedagogiques_2024.pdf

Inspection du Second Degré Inspection d'académie - Inspection Pédagogique Régionale



Ressources

Je rappelle à nos jeunes collègues et aux entrants dans notre académie que nous disposons, avec le site Webclass, d'une banque de ressources de grande qualité (notions, extraits de journaux télévisés, cours rédigé, exercices interactifs...).

https://ses.webclass.fr

AEFE, MLF (ou l'appel du large).

La note de service concernant les recrutements de personnels dans les lycées de l'étranger a été publiée au BO du 29 aout :

https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo32/MENH2421691N

Toutes les informations concernant les recrutements de professeurs formateurs à l'AEFE (inscriptions ouvertes du 5 au 30 septembre) sont disponibles à partir du lien suivant

https://www.aefe.fr/

Restant à votre écoute et à vos cotés,

Je souhaite, à tous, une excellente rentrée et une année scolaire pleine de réussite.

Jean-Yves Deler IA-IPR

Académies de Lyon, Clermont-Ferrand.